

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LYON ET LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
Un an. Six mois. Trois mois.
36 f. 18 f. 9 f.
HORS DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
Un an. Six mois. Trois mois.
40 f. 20 f. 10 f.

Un numéro : 10 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Célestins, n° 6, au 1^{er}.
A PARIS, chez MM. LEJOLLIVET et Co, directeurs de l'Office-Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 46, et chez M. DELAIRE, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 3.

Les Lettres et Envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. KAUFFMANN, Rédacteur en chef du Journal.

LE CENSEUR insère gratuitement les Articles signés ayant un but d'utilité publique. Les Manuscrits non admis ne seront pas rendus.

LE CENSEUR paraît tous les jours. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, le 27 décembre 1848.

(CORRESPONDANCE SPÉCIALE DU CENSEUR.)

De l'Assemblée Nationale, le 24 décembre.

Nous sommes à l'orage; on peut dire avec raison aux électeurs de Louis Bonaparte: Vous avez semé les vents, vous recueillerez les tempêtes. Les dernières nominations montrent d'une manière assez claire dans quelle voie nous entrons. M. Barrot, qui avait été le président désigné du ministère de la régence, est le président du ministère de Louis Bonaparte; tous ses collègues, moins le citoyen Falloux, légitimiste, et le citoyen Bixio, étaient dévoués à Louis-Philippe.

MM. Berger, préfet de la Seine, Thayer, directeur des postes, et le colonel Rebillot, préfet de police, marchaient sous le même drapeau.

M. Baroche, procureur-général, appartenait à l'opposition dynastique la plus pâle.

Toutes les positions élevées sont donc à la disposition d'hommes précédemment hostiles à la République. Peuvent-ils s'appuyer sur l'armée? Leur première pensée a été de s'assurer son concours. Le maréchal Bugeaud, qui, il faut le reconnaître, mérite la confiance du soldat, a été proclamé commandant en chef de l'armée des Alpes. Le général Changarnier a reçu le commandement le plus important qui ait jamais été donné. Il joint au commandement de la garde nationale celui de la mobile et de toutes les troupes qui stationnent dans l'étendue de la première division. Les troupes de ligne, y compris la garde mobile, forment une masse de cent mille hommes.

Nous sommes, vous le voyez, à la merci des citoyens Bugeaud et Changarnier. Sont-ils animés de mauvais desseins contre la République? Je ne sais, mais leurs antécédents sont peu rassurants. Vous connaissez le maréchal Bugeaud; il accepte un commandement de la République, lui sera-t-il fidèle? Espérons...

Le général Changarnier vous est moins connu; voici ce qu'on en dit à Paris: Le général Changarnier a fait ses premières armes dans la garde royale. Il était ancien chef de bataillon lorsqu'il se fit remarquer à la retraite de Constantine sous le maréchal Clauzel; depuis, il a obtenu tous ses grades de Louis-Philippe, et cependant il est resté légitimiste, c'est de notoriété publique à Paris. Ses relations à l'Assemblée Nationale le témoignent, du reste, suffisamment; on le voit toujours avec des légitimistes.

Le général Changarnier est plus âgé que ses camarades de l'armée d'Afrique; il a moustaches grises et porte perruque blonde. Sa figure colorée compte déjà des rides. Sa taille moyenne, légèrement courbée, et son immuable sourire, nous le montrent comme un courtisan dans l'attente d'un regard du maître. Son corps grêle semble celui d'un vieillard, et cependant on assure qu'à une haute capacité il unit la vigueur, un grand courage et une volonté de fer. Il a su mériter la confiance de la garde nationale.

Les républicains doivent-ils être bien rassurés en voyant les destinées de la République confiées au républicanisme de fraîche date de MM. Barrot, Bugeaud et Changarnier? Louis Bonaparte doit-il, calme et confiant, se reposer sur de pareils appuis?

On raconte, et je suis bien informé, que le citoyen Marrast, justement inquiet de cette nouvelle situation, fit appeler le général Changarnier, et lui dit: «Général, voudriez-vous reconstruire l'empire? — L'empire, répondit le général, je n'en veux

pas; mais il me serait aussi facile de faire un empereur que d'acheter un sac de pralines.»

S'il lui prenait fantaisie de faire un roi, le pourrait-il aussi facilement? Le danger est tellement compris que les représentants qui siègent au Palais-National s'en sont sérieusement occupés. Le citoyen Peupin, ouvrier, représentant de Paris, et qui appartenait à la nuance républicaine la plus modérée, adressa, mardi prochain, des interpellations au ministère sur le commandement donné au général Changarnier.

Demain lundi, une commission nommée par la réunion du Palais-National fera un rapport sur la légalité de ce commandement exorbitant, et la réunion décidera quelle sera son attitude en présence des interpellations de mardi.

A huit heures, toutes les légions de Paris étaient sous les armes. A midi, le soleil brillait, le froid avait diminué d'intensité. La foule était nombreuse sur les boulevards, dans les Champs-Élysées. Tous les aboutissants de la place de la Révolution étaient encombrés. J'ai circulé dans les rangs pressés des curieux; j'ai remarqué une certaine gaieté. Je n'ai pas entendu un cri hostile, pas une plainte amère. Cette revue passée par un président était une nouveauté qui servait de texte à toutes les conversations. On criait: *Vive Napoléon!* le plus grand nombre criait: *Vive la République!* mais point de cris de *Vive l'empereur!* Je viens de consulter plusieurs des représentants qui arrivent dans la salle des conférences, et tous ont entendu comme moi. Ils ont remarqué que les généraux n'avaient pas répondu à l'appel qui leur avait été fait au nom du président; son état-major était peu nombreux. A deux heures et demie la garde nationale défilait encore. Le président tournait le dos à l'arc de triomphe de la barrière de l'Etoile, et les légions défilaient entre lui et l'obélisque.

Il faut espérer que la revue s'accomplira sans accident et sans trouble. Que Louis Bonaparte ne songe pas à changer son titre, et bientôt il connaîtra ses amis. Les légitimistes ne pourront plus suivre son drapeau, et ses plus fermes soutiens seront ceux qui désiraient élever Cavaignac à la présidence.

Ceux-là veulent avec la République le repos et la prospérité de la France; les autres veulent le trône de droit divin, dussent-ils l'élever sur des ruines.

Il est trois heures et demie, et la revue continue avec le plus grand ordre.

La lettre qui précède, — lettre qui, par parenthèse, est arrivée hier et ne nous a été remise qu'aujourd'hui, — témoigne des inquiétudes de l'Assemblée sur les dispositions du président de la République et surtout de son entourage.

Ces craintes ne sont malheureusement que trop justifiées par le langage des feuilles réactionnaires des départements. Rien n'égale, en effet, leur violence, leur audace; le journal qui jusqu'à présent s'est le plus distingué à Lyon par son amour pour la branche d'Orléans contenait hier un article qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer de plus hardi; le *Père Duchêne*, dans ses jours de colère, n'a jamais distillé plus de fiel, exhalé plus de haine, remué plus de fange.

La question de la vice-présidence préoccupe à bon droit le pays; il importe que ces hautes fonctions soient remplies par un homme honnête, dévoué à la République, incapable de céder ni aux séductions ni aux menaces, qui, disons-le franchement, dans le cas d'une tentative contre la Constitution, — que nous ne voulons pas prévoir, mais qui sera peut-être conseillée, — puisse rallier autour de lui, par l'éclat de son nom et de ses services, tous les hommes décidés à maintenir la

forme gouvernementale républicaine.

Nous pensons, nous, que cet homme devrait être M. Cavaignac, qui ferait acte de modestie et de haute sagesse en acceptant la seconde place après avoir été porté à la première par la minorité. Une feuille de Paris, l'*Assemblée Nationale*, a proposé pour ce poste important M. Lamartine; on peut ne pas partager les opinions de ce candidat, mais on ne saurait nier ni ses éminentes qualités, ni le courage dont il a fait preuve dans les moments les plus difficiles, ni ses talents oratoires, ni ses bonnes intentions, et nous avons la conviction que le pays rendra un jour justice à son dévouement. Eh bien! c'est précisément de cette candidature que le *Courrier de Lyon* prend texte pour écrire contre la révolution de Février l'article le plus affreux qu'il se puisse imaginer.

L'autre jour cette révolution n'était qu'une émeute; c'est bien autre chose aujourd'hui! c'est une effroyable catastrophe, c'est la révolte la plus indigne, c'est une période à jamais honteuse dont M. Lamartine a coloré les saturnales par un faux vernis de grandeur, c'est un tissu d'infamies auxquelles il a prêté son concours! Tous ceux qui ont fait la révolution de Février ne sont plus que ses misérables complices. La nomination de M. Lamartine serait une fatalité, car elle serait la récompense du mal, l'élévation du crime! Le *Courrier* termine cet incroyable article en invitant M. Lamartine à s'enfermer dans l'obscurité, à se faire oublier, afin de ne pas le résoudre, lui *Courrier*, à demander à la Providence d'appliquer au plus tôt à l'homme d'état le châtiment qu'elle réserve à ceux qui ont fait le malheur de leur patrie.

Voilà le langage de ces hommes qui prétendent représenter la France modérée. Ne trouvez-vous pas, en effet, que cette modération est bien vraie, bien grande? Avez-vous jamais entendu de plus dégoûtantes injures, et ne presagez-vous pas très bien à quelles violences il faudrait s'attendre si cette faction réussissait à s'emparer du pouvoir?

Nous ne ferons pas remonter au ministère la responsabilité de cette polémique qui sue la haine et le sang; ceux qui parlent ainsi ont soutenu la candidature de M. Bonaparte, mais après lui avoir prêté leur aide ils ne tarderont pas à s'efforcer de le renverser. Ce n'est pas l'empire qu'ils veulent constituer, ce n'est pas la dynastie de Napoléon qu'ils prétendent établir, c'est la famille d'Orléans qu'ils appellent, qu'ils voudraient ramener. Les premiers mots de l'article du *Courrier* disent assez dans quels sentiments il puise le courage de déverser toutes ces injures, toutes ces ignobles accusations. Hommes du peuple, comprenez-vous maintenant, et vous sentez-vous le courage de laisser revenir Louis-Philippe?

ENCEINTE ORLÉANAISE DE LA CROIX-ROUSSE.

Nous avons promis, dans l'un de nos précédents numéros, de revenir sur la question soulevée par le conseil municipal de la Croix-Rousse au sujet de l'enceinte fortifiée qui sépare cette ville de Lyon.

Les renseignements que nous nous sommes procurés à ce sujet confirment l'opinion que nous avons émise. Le comité du génie de Paris, en ordonnant la reconstruction des créneaux sur la ligne continue, a subi, en dehors de sa propre conviction, l'influence de ce déplorable esprit de réaction qui trouble depuis quelque temps nos fortes têtes politiques. Il a fallu, pour procurer un sommeil paisible à messieurs les amis de l'ordre, les mettre à l'abri d'une invasion subite de la Croix-Rousse. Il a fallu rétablir contre cet Aventin local la muraille aux mille voix menaçantes, ériant l'ordre par des créneaux. Cette conces-

FEUILLETON DU CENSEUR. — 28 DÉCEMBRE 1848.

LE TRIBUNAL SECRET.

(Suite. — Voir le Censeur depuis le 27 octobre.)

XXI.

UN MINISTRE.

Quelques mois après le retour de l'empereur dans sa capitale, les gentilshommes que nous avons vus attachés à la personne de Wenceslas se trouvaient une après-midi réunis dans la salle d'armes du palais qui donnait sur la place publique.

— Il se prépare un orage, dit le capitaine Warner; les oiseaux volent bas et le comte de Ratisbonne est triste, toutes choses contre nature.

— La vie que nous menons depuis notre victoire n'est pas faite pour réjouir l'âme, répondit le favori de Wenceslas. Ce palais délabré est triste comme la mort avec ses murailles nues; la cour est absente, et nous n'avons pas seulement, comme les paysans, la fête du village.

— Le palais impérial pourrait bien se passer de luxe et de plaisirs si la force y restait, reprit le capitaine des gardes. Malheureusement le fer des armes y manque autant que l'or des lambris.

— On n'y devine guère la présence de l'empereur.

— L'empereur n'est plus ni ici ni ailleurs... Qui aurait jamais cru que ce prince, vivant de plaisirs, tenant la royauté quitte pour une coupe d'or et une maîtresse jolie, devint jamais...

— Un tyran sanguinaire? termina hardiment Ratisbonne.

— C'est pendant sa réclusion au château de Conrad-Bourg que ses penchants cruels se sont déclarés, dit le chevalier Othon; c'est là

qu'il a fait périr notre chapelain, le digne Jean Népomucène.

— Le chapelain était tout-à-coup disparu de la forteresse... On a dit dans ce temps-là que des paysans avaient vu, au milieu de la nuit, des diables jeter un prêtre à la rivière... Ils avaient bien raison: ces diables étaient les agents de Wenceslas, du mari jaloux faisant indignement mourir le vénérable docteur qui n'avait pas voulu lui révéler la confession de sa femme.

— Et depuis le retour à Prague?...

— Le goût du sang vient en le buvant... surtout quand un prince a pour ami, pour conseiller...

— Aussi fuit-on ce palais maudit.

— A propos, messeigneurs, le baron Morgan n'était pas au déjeuner ce matin.

— Il s'est retiré dans ses terres, comme le comte Ruissal, comme le duc d'Offenbach.

— Comme nous ferons tous, si l'empereur continue à nous donner pour égal...

— Un homme qu'il élève autant qu'il faudrait l'abaisser.

— La cour sera déserte... et le prince y régnera seul avec son espèce de ministre.

— Qui, sous le régime actuel, lui est en effet plus utile que nous.

— Et peut seul accomplir les hauts faits demandés.

Wenceslas entra en ce moment dans la salle.

Il arrivait en s'entretenant avec un homme d'une soixantaine d'années, vêtu de noir et de rouge, maigre et pâle, tenant la tête haute, la barbe en avant et les yeux baissés.

— Maître Louskar, disait l'empereur à ce personnage, je livre aujourd'hui à vos aides les deux toiliers du faubourg de l'Ouest et les trois clercs de l'Université.

Celui à qui Wenceslas parlait s'inclina, traversa la salle et sortit. Le prince alla s'asseoir devant une table de jeu; les seigneurs reprirent leurs places.

— Où en sommes-nous des affaires? demanda Wenceslas en repoussant les dés préparés pour sa partie.

— Toujours au même point, répondit le capitaine Warner.

— C'est impossible! répliqua l'empereur; car si les levées d'hommes et d'argent ne se font pas, les fonds baissent, les troupes se débloquent, et nous devons être chaque jour en plus mauvaise passe.

— Vous avez parfaitement raison, soit dit sans flatterie, mon prince, interrompit Ratisbonne.

— Nos derniers soldats, blessés et désarmés par le siège de Conrad-Bourg, ne retrouvent ici ni paie, ni équipement, et désertent tous les jours.

Ils vont peupler les landes et les forêts, où on rencontre maintenant des animaux sauvages plus dangereux que les ours et les sangliers.

— Et c'est dans un tel dénuement qu'il faut faire face au danger, attendre ce prétendant, ce rival au trône que les francs-juges m'ont fait l'honneur de m'annoncer?

— Ce prétendant n'existe pas, sire, dit Edgard, qui venait d'entrer et se tenait appuyé sur le dossier du fauteuil du prince. Les grands vassaux, ligués contre le pouvoir impérial, sont vaincus, ajouta le jeune chevalier avec un rayon de noble orgueil sur le front. Quel fief suzerain, quel corps d'armée formidable enferme donc ce rival? Un souverain futur tient d'avance assez de place sur la terre pour qu'on puisse l'apercevoir.

— Il est invisible comme ceux qui le portent au trône, et ne m'en semble que plus dangereux.

— Cependant, sire, dit Warner, il vous reste des défenseurs qui veilleront sur votre personne sacrée.

— Pour conserver la leur.

— Le peuple...

CLÉMENCE ROBERT.

(La suite à un prochain numéro.)

sion faite à la peur de quelques hommes de mauvais conseil nous surprend de la part d'un comité aussi éclairé que le comité du génie.

Ce n'est pas nous qui proposerons d'affaiblir les moyens de défense de Lyon contre l'étranger.

Il pouvait être utile de restaurer l'ancienne fortification qui, dominant le cours des deux rivières qui enserment la ville, peut mettre celle-ci à l'abri d'un coup de main audacieux qu'il est possible d'exécuter, en cas de siège, entre les forts.

Des travaux entrepris dans ce seul but ne sont pas condamnés par la population éminemment patriote de la Croix-Rousse; mais aussi on reconnaît qu'elle a raison de s'indigner contre le luxe de créneaux dirigés contre elle.

Le comité du génie appréciera à leur véritable portée les lumières de ceux qui lui ont fait envisager la ligne continue du nord comme un précieux obstacle dans un jour de lutte, quand nous lui aurons dit ce que personne ne sera tenté de nier : que la population contre laquelle on veut prendre des précautions hostiles est en partie en deçà, en partie au-delà de la ligne; que cette ligne, placée par conséquent entre deux feux, n'est nullement défensive; qu'à ce point de vue, sa reconstruction n'a aucune signification, et n'a d'autre caractère que celui d'une dépense mal faite, inutile, compliquée d'un acte de défiance coupable, en ce qu'il perpétue des germes de division que le gouvernement doit tendre sans cesse à effacer.

Nous espérons que le comité du génie et le ministre de la guerre comprendront qu'il n'est pas de leur dignité de descendre aux conseils de la peur, et qu'ils feront droit aux justes réclamations des habitants de la Croix-Rousse et des autorités locales que n'a pas égarées l'entraînement d'une réaction aveugle.

Nous ne saurions trop prémunir le gouvernement contre les calculs d'une classe d'hommes bien connus dans notre ville, véritables fanfarons de la tranquillité publique, s'agitant contre des fantômes pour faire croire à leur importance personnelle, jouant aux orages politiques, quand ces orages sont passés, afin qu'il en tombe une pluie de faveurs pour eux et pour leurs amis, ce qui, pour le dire en passant, n'a jamais manqué d'arriver.

Il nous serait agréable, dans l'intérêt de l'autorité militaire, de pouvoir démentir un acte de rigueur administrative qui se racontait hier dans un lieu public et qu'on entendait avec une pénible surprise.

Sous l'influence de nous ne savons quel sentiment, on aurait mis à la retraite, dix jours avant qu'il eût accompli ses douze ans de grade, un capitaine du 9^e régiment de dragons. On aurait privé ainsi ce capitaine, père de famille, n'ayant d'autre fortune que ses vieux et honorables services, d'un supplément de pension auquel il aurait eu droit dix jours plus tard.

Nous n'accuserions pas l'irrégularité de cette mesure, si elle était vraie, mais bien sa brutalité. Quand on commande le dévouement, il faut s'imposer la bienveillance.

Que dire d'un ministère aussi singulièrement parcimonieux à l'égard d'un simple officier, lorsque l'on dépense à tort et à travers l'argent de la France, à une époque où il serait de bonne politique de diminuer les charges publiques, si, sans aucune arrière-pensée, on aimait à suivre une bonne politique?

Depuis la révolution de Février, nous avons vu porter à près de 500 millions le budget de la guerre. Dans quel but?

Pourquoi une armée de 500,000 hommes? Pourquoi ces indemnités d'entrée en campagne, pour l'armée des Alpes d'abord, pour la brigade expéditionnaire de Marseille ensuite, alors qu'on est déterminé d'avance à ne pas entrer en campagne?

Pourquoi payer des troupes sur le pied de rassemblement? Pourquoi ajouter à ce surcroît de dépenses des frais de route si fréquents pour des régiments qui se fatiguent en *chassé-croisé* dans l'intérieur, pour d'autres qui, comme le 36^e, vont de Toulon à Alger pour être rappelés six mois après d'Alger à Toulon?

Quand on rapproche ces faits de la mesure dont nous avons parlé en débutant, on est conduit à concevoir, malgré soi, une triste opinion des actes des bureaux de la guerre.

Nouvelles d'Italie.

Les nouvelles de Rome sont toujours pleines d'intérêt. Les menaces du pape n'ont fait qu'irriter les esprits, et tout se prépare à une résistance, dans le cas où Pie IX voudrait s'imposer à ses sujets par la force.

Le 23, quelques journaux, à Turin, répandaient la nouvelle qu'une lutte devenait décisive entre le pape, appuyé de l'étranger, d'une part, et le peuple romain, de l'autre, fort de son droit, de son parlement et de sa garde nationale.

Voici les dernières nouvelles publiées par l'Alba :

ROME, 19 décembre. — A dix heures, les représentants des divers cercles de Rome se sont réunis au Cercle Patriotique, et ont décidé qu'une adresse serait faite aux chambres pour leur imposer la formation d'un gouvernement provisoire composé de trois personnes prises parmi celles dont les noms suivent : Campello, Galletti, Sturbinetti, Guiccioli, Camerata, Gallieno. Une fois formé, le nouveau gouvernement sera dans l'obligation de convoquer subitement et sans délai la constituante.

La chambre s'est réunie extraordinairement dans la journée. On a appris que Galletti avait accepté, et qu'avant la nuit la giunte ferait sonner le cloche del Campidoglio pour proclamer son existence et la convocation de la constituante.

Ce matin la plus terrible fermentation règne à Rome.

Paris, le 25 décembre 1848.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

La revue d'hier a eu d'excellents résultats; elle a prouvé que les bruits alarmants répandus partout n'étaient pas fondés. On parlait d'une démonstration éclatante, d'un coup de main irrésistible; on allait faire un empereur, et Paris, qui s'était endormi républicain, se réveillerait impérialiste. C'était encore une manœuvre dont se servait la faction légitimiste et orléaniste pour amoindrir la confiance et faire croire aux populations qu'il faut s'attendre, d'un jour à l'autre, à de nouveaux bouleversements.

L'attitude de la garde nationale, celle de la troupe a déjoué ces calculs. L'armée sait bien que dans ce temps où la guerre universelle n'est plus possible, comme du temps de l'Empire, son intérêt est dans une répartition régulière et équitable des grades, que le régime mo-

narchique ne saurait lui assurer. La garde nationale sait bien que, hors de la Constitution, il n'y a plus pour elle que luttes sanglantes.

Nos gardes nationaux ont crié avec énergie : *Vive la République!* comme ils l'avaient fait le jour où l'on a proclamé la Constitution. Ils ont fait ainsi savoir à la population de la capitale, à celle de la France, que la monarchie était bien et dûment exilée, et qu'il fallait que chacun, en haut et en bas, entourât la Constitution comme l'arche sainte. C'est ce qu'il faut que comprennent bien tous les citoyens.

On nous assure que M. Louis Bonaparte tient à présider lui-même toutes les réunions des ministres de la République, et que M. Odilon Barrot ne sera président du conseil que de nom tant qu'il en portera le titre. Nous ne saurions l'en désapprouver. M. Bonaparte aura la responsabilité des actes des ministres, il est tout simple qu'il surveille ces actes. Quand les ministres feront des choses utiles, nous aurons soin d'en faire remonter le mérite jusqu'au président de la République. Quand ces choses seront nuisibles à l'Etat, à la société, à la démocratie, nous n'oublierons pas que M. Bonaparte les aura autorisées.

M. de Tracy, en devenant ministre, laisse vacant le grade de colonel de la 1^{re} légion de Paris, qui a, dans tous les temps, montré des tendances rétrogrades. Cette légion a donné beaucoup de voix au président actuel de la République. Aujourd'hui on assure que M. Napoléon Bonaparte, fils de Jérôme, espère s'en faire nommer colonel.

M. le maréchal Bugeaud vient d'adresser un ordre du jour à l'armée des Alpes pour lui annoncer sa prise de commandement. Dans cet ordre du jour, M. le maréchal Bugeaud, après les quelques mots officiels sur la discipline, sur l'appui que le maintien de l'ordre attend de l'armée des Alpes, déclare que sa santé ne lui permet pas encore de quitter Paris pour rejoindre l'armée. Nous avons remarqué, sans nous en étonner du reste, qu'il n'y a pas une parole pour la République ou pour la liberté, qui ne doivent pas moins cependant compter sur le dévouement de l'armée des Alpes que l'ordre public.

Hier dimanche, au moment même où le président de la République passait la revue, une députation des élèves de l'Ecole Polytechnique, d'après une résolution adoptée à peu près à l'unanimité, s'est rendue chez le général Cavaignac pour lui présenter l'expression des vives sympathies et de la profonde estime de l'école pour son caractère. En l'absence de M. le général Cavaignac, M^{me} Cavaignac, sa mère, a adressé à la députation de l'Ecole Polytechnique ses remerciements pour la démarche honorable dont son fils était l'objet, en insistant surtout sur le souvenir de reconnaissance qu'en garderait le général et comme citoyen et comme ancien élève de l'Ecole Polytechnique, son dévouement à la République repoussant toute autre interprétation qui pourrait être attribuée par ses ennemis aux témoignages nombreux et empressés qu'il reçoit chaque jour de l'estime publique.

Nous croyons pouvoir ajouter que si le général Cavaignac s'est refusé la satisfaction de recevoir lui-même la députation de l'Ecole Polytechnique, il le faut attribuer à cette réserve pleine de dignité et de patriotisme qui dirige sa conduite depuis le jour où il a quitté le pouvoir. Le général Cavaignac ne veut pas même se donner l'apparence de former un parti dans la République, il ne veut laisser aucun prétexte aux insinuations malveillantes de ses ennemis, et cette résolution d'excellent citoyen lui a donné la force de se refuser aux manifestations publiques par lesquelles beaucoup de citoyens auraient voulu montrer leur reconnaissance pour les services éminents rendus au pays par l'ancien président du conseil des ministres.

Cette réserve, qui complète noblement cette partie de la carrière politique de l'honorable général comprise entre le mois de juin et la fin du mois de décembre, sera appréciée par le pays, et nous ne doutons pas que le souvenir n'en reste durable.

BOURSE DE LYON. — RÉSUMÉ DE LA SEMAINE.

Lyon, 25 décembre.

Destinée à rester deux jours sur une cote connue depuis vingt-quatre heures, notre bourse a été sans couleur, et il s'est traité fort peu d'affaires.

Tandis que la rente était recherchée à 77 90, soit 60 c. au-dessus de Paris, les chemins étaient très offerts au-dessous.

L'Orléans, qui finit à 740, était offert à 732 50
Le Rouen, — 435 — 432 50
Le Nord, — 397 50 — 392 50 et même 390

Le centre, qui depuis long-temps n'était pas coté à notre parquet, était recherché à 260, prix de Paris.

Les mines de la Loire n'ont pas suivi la hausse des chemins et des fonds publics. Samedi 23 courant elles fermaient à 292 50; aujourd'hui elles ont débuté à 310 et sont tombées à 306 25. La faveur qui entourait cette valeur semble tomber un peu; on craint que le dividende de 1848 n'atteigne pas 12 f. pour l'année entière, et il n'est plus fait de remboursement des coupons que certaines personnes annonçaient, du moins en partie, pour la fin de l'année.

Les fonderies de la Loire et de l'Ardèche se sont traitées au même prix que samedi, à 3400.

Les fonderies de l'Horme se sont traitées à 225, soit avec 10 f. de baisse.

Les gaz de Lyon ont gagné 25 f. (975), et les obligations de la Loire 10 f. (865).

Au rédacteur du CENSEUR.

Lyon, 25 décembre 1848.

Monsieur,

On s'étonne du pouvoir exorbitant qui vient d'être conféré à M. le général Changarnier; rien n'est pourtant plus rationnel que cette mesure du nouveau président de la République française, s'il a pensé que la capacité de l'honorable général égalait sa modestie. J'en fais juge le public par la lettre ci-jointe, adressée au ministre de la guerre, du quartier-général à Alger, le 4 mars 1848 :

« Je prie le gouvernement républicain d'utiliser mon dévouement à la France.

« Je sollicite le commandement de la frontière la plus menacée. L'habitude de manier les troupes, la confiance qu'elles m'accordent, une expérience éclairée par des études sérieuses, l'amour passionné de la gloire, la volonté et l'habitude de vaincre me permettront donc de remplir avec succès tous les devoirs qui pourront m'être imposés.

« Dans ce que j'ose dire de moi, ne cherchez pas l'expression d'une vanité puérile, mais l'expression du désir ardent de dévouer toutes mes facultés au salut de la patrie.

Je compte sur votre obligeance pour insérer la présente dans l'un de vos numéros.

Salut et fraternité.

L. FAURE.

Le général Oudinot a adressé à l'armée des Alpes l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR DU 21 DÉCEMBRE 1848.

M. le maréchal Bugeaud est nommé au commandement en chef de l'armée des Alpes. Les éminents services qu'il a rendus en Afrique lui donnent droit à toute la confiance de ses subordonnés.

Avant de me séparer de la grande famille à laquelle je suis si profondément dévoué, j'ai besoin de remercier militaires et administrateurs pour le concours incessant et patriotique qui, pendant neuf mois, a rendu si facile l'accomplissement de mes devoirs.

Formidable par la discipline et par l'instruction, autant que par le nombre, l'armée des Alpes possède tous les éléments de succès et de gloire. L'estime publique lui est invariablement acquise.

Aussi, dans l'avenir comme dans le passé, la France peut-elle compter sur son dévouement.

L'amour de la patrie sera toujours sa passion dominante et son plus puissant mobile.

Le général en chef, OUDINOT.

Chronique.

Ainsi que nous l'avions prévu, la nomination de M. Louis Bonaparte à la présidence de la République excite tous les appétits réactionnaires.

On nous assure que M. Laborie, ex-procureur-général à Lyon, démissionnaire depuis le 24 février, a été mandé à Paris par M. Odilon Barrot pour fournir des renseignements sur la composition du personnel des parquets. En partant pour Paris, M. Laborie aurait dit confidentiellement à ses amis qu'il comptait obtenir une haute position judiciaire. Déjà tous les magistrats révoqués en février espèrent non seulement être réintégrés, mais encore avoir de l'avancement. On cite entre autres un ex-avocat-général qui croit qu'il est impossible de ne pas le faire d'emblée premier avocat-général.

Courage, messieurs les réactionnaires! ne vous lassez pas; profitez de la curée pendant qu'il en est temps.

Le public est prévenu que l'administration municipale a ouvert deux chauffoirs publics : l'un au rez-de-chaussée de la maison dite des Tournelles, place Saint-Nizier; l'autre dans la salle au-dessous du grand dôme de l'Hôtel-Dieu et s'ouvrant sur le quai du Rhône.

Le conseil d'administration des hospices civils de Lyon procédera le samedi 30 décembre courant, en séance publique, à six heures du soir, dans la salle de ses assemblées, à l'Hôtel-Dieu, à l'installation de M. le docteur Rodet en qualité de chirurgien-major de l'hospice de l'Antiquaille, remplaçant M. le docteur Diday, dont le service finit le 31 du présent mois.

MM. Diday et Rodet prononceront chacun un discours.

Le second début de M^{me} Steiner-Beaucé a eu lieu hier soir dans *Charles VI*. Elle a rempli toutes les espérances que son 1^{er} début avait fait concevoir. C'est une chanteuse de beaucoup de goût et beaucoup d'intelligence. Ceux qui ne se paient pas de cris ont lieu d'être contents; un chant juste et sûr, plein de nuances et de détails, un jeu fin et très expressif sans être exagéré, telles sont les qualités dont M^{me} Steiner-Beaucé a fait preuve.

La représentation tout entière a marché avec beaucoup d'ensemble. On sait que *Charles VI* est le rôle de prédilection de Flachet et celui qui convient le mieux à ses moyens; aussi les applaudissements ne lui ont-ils pas fait défaut.

Duprat a su relever le rôle sacrifié du Dauphin. C'est la première fois qu'il a été rempli sérieusement à Lyon; jusqu'à présent le Dauphin avait été chargé d'égayer les représentations de *Charles VI*.

A bientôt les *Martyrs*.

Au rédacteur du CENSEUR.

Lyon, le 26 décembre 1848.

Monsieur,

La chambre de commerce avait écrit à M. le directeur des douanes de Nantua pour le prier de vouloir bien donner des ordres afin que, par exception aux règlements et à l'usage, les bureaux de sa direction, qui sont aptes à constater la sortie des marchandises de prime, soient ouverts et fonctionnent toute la journée du 31 décembre présent mois.

M. le directeur a accueilli cette demande avec beaucoup d'empressement et d'obligeance. Sa réponse porte que les bureaux en question, c'est-à-dire ceux de Bellegarde, Saint-Blaize et les Rousses, resteront ouverts le 31, comme les jours non fériés, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures du soir jusqu'à six heures.

Toutefois, M. le directeur ajoute qu'attendu qu'il est de principe rigoureux que l'exportation définitive détermine seule l'application de la prime, et que les escortes jusqu'à la frontière ne peuvent s'effectuer que de jour, il engage les maisons de commerce qui auront intérêt à profiter de la facilité qu'il veut bien leur donner à faire toute la diligence possible afin d'éviter les obstacles qu'il regretterait vivement qu'on fût obligé d'apporter à leurs expéditions.

Enfin, M. le directeur annonce qu'ayant jugé à propos de consulter son administration sur la question de savoir si des tissus de soie que l'on exporterait, sans bénéfice de prime, pourraient être réimportés à destination de l'entrepôt de Lyon, pour de là être réexportés à l'étranger, sous les conditions générales du transit, il a été donné à cette question une solution complètement affirmative, en vertu du principe que les marchandises françaises perdent en passant à l'étranger leur caractère de nationalité, et que la douane ne peut leur refuser ni l'entrepôt ni le transit, en tant qu'elles sont de l'espèce de marchandises légalement admissibles à l'un ou l'autre de ces régimes.

Eu égard, Monsieur le rédacteur, à la brièveté du délai qui reste au commerce pour se mettre en mesure de profiter de ces dispositions, il est bien à désirer qu'il vous soit possible de les faire entrer dans le numéro de votre journal qui doit paraître ce soir.

Agréé, etc.

Le secrétaire, membre de la chambre de commerce, président en l'absence, H. JAME.

CONDITION DES SOIES DU 27 DÉCEMBRE. — 43 balles. — Ouvrées, 33 grèges, 10. — Dernier numéro, 2182.

Spectacles du 27 décembre 1848.

GRAND THÉÂTRE. — Relâche.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Les Sept Péchés capitaux, drame en sept tableaux précédé d'un prologue.

JARDIN D'HIVER. — CIRQUE. — Relâche.

AVIS AUX ABONNÉS. — MM. les souscripteurs dont l'abonnement finit le 1^{er} janvier 1849 sont priés de le renouveler sans retard, s'ils ne veulent éprouver d'interruption dans l'envoi du CENSEUR.

AVIS IMPORTANT. — Pour éviter les erreurs, les changements de domicile et les renouvellements d'abonnement doivent toujours être accompagnés de l'adresse imprimée.

BULLETIN HEBDOMADAIRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Aubenas, 16 décembre.

SOIES. — La hausse sur les soies grèges s'est soutenue aujourd'hui sur notre marché, surtout pour les soies de première qualité, qui sont de plus recherchées, et que l'on a payées jusqu'à 42 fr. le kilo. Le prix des soies ordinaires a varié de 36 à 40 fr. le kilo.

On remarque avec satisfaction que dans tous les autres marchés de nos environs il y a toujours un grand empressement aux achats de grèges, de première qualité surtout, et une tendance progressive vers une hausse si nécessaire à la prospérité de notre industrie séricicole. Ainsi, par exemple, à Romans, les affaires ont repris beaucoup d'activité.

Marseille, le 22 décembre.

Par suite de la présence, sur notre marché, de quelques acheteurs de l'intérieur, les transactions ont été assez actives pendant toute la semaine; il en est même résulté une amélioration sensible sur les prix.

Notre dépôt a été renforcé par l'arrivée d'environ 500 balles en assortiment de Brousse et Syrie.

Aubenas, 23 décembre.

Les belles soies de pays se sont encore payées aujourd'hui de 42 fr. à 46 fr. le kilogramme; les qualités moyennes de 29 fr. à 42 fr.

La marchandise était peu abondante. Cependant nous ne serions pas surpris de voir les propriétaires se décider bientôt à vendre à des prix aussi élevés. Le marché prochain pourrait bien se trouver plus approvisionné, et par suite voir une réaction en baisse, car les grèges, comme les organais, ont éprouvé en peu de jours une hausse trop forte pour qu'il n'y ait pas réaction.

Les filatures de premier ordre se traitent de 48 à 50 fr. le kilogramme, selon leur mérite.

BLÉS. — Bien que la position des blés n'ait pas changé dans le courant de cette huitaine, il s'est pourtant fait des affaires à l'entrepôt. Les sortes de Roumèlie ont plus particulièrement attiré l'attention des acheteurs; on les a payées de 20 à 21 fr. 50 c. suivant la qualité.

Les blés de consommation n'ont rien offert de remarquable, malgré les avis de meilleure tenue sur divers points; d'ailleurs, l'approche des fêtes est une cause ordinaire de calme sur notre place.

RIZ. — Il n'y a rien de changé dans la position des riz.

LÉGUMES. — La demande est assez soutenue pour les haricots de Châlons. Il en est de même pour les pois verts de Lorraine, qui sont excessivement rares. Les autres sortes ne donnent matière qu'à des ventes de menu détail aux prix ci-dessous :

Haricots de Châlons.	25 fr.
— de Bourgogne.	25
— de Dijon.	56
— de Soissons.	62
Pois verts de Lorraine.	56
— jaunes.	51
Lentilles triées.	56
— ordinaires.	55
Graine longue de Sicile.	47

Cette, le 20 décembre.

ESPRESSO. — Nous avons à signaler une hausse extraordinaire sur les 3/6. Le disponible s'est fait à 41 fr.; il n'y a pas de vendeurs.

Marseille, le 22 décembre.

Les 3/6 ont éprouvé cette semaine une hausse assez sensible; le disponible est monté à 42 fr., prix auquel il s'est fait diverses affaires.

Janvier et février se sont payés 42 et 43 fr.

Mars et avril, faits à 44 fr., auraient preneurs à 45 fr.

Les mares n'ont point participé à la faveur du bon goût; la disponible est à 55 80, les à livrer à 54 fr.

Bordeaux, 21 décembre.

EAUX-DE-VIE. — Armagnac, 55 25 l'hect.; Marmande, 51 83 l'hect.; pays, 26 50 l'hect., sans entrepôt; 5/6, 45 fr. l'hect.; talia, 66 à 70 fr. l'hectolitre.

Marseille, 22 décembre.

SUCRES BRUTS. — La semaine a été assez féconde en opérations. Les produits de nos Antilles ont donné matière à plusieurs achats dont l'ensemble est estimé à 630 barriques en magasin, dans les prix de 28 à 29 fr. les 80 kilog., à l'entrepôt, avec des escomptes basés sur le mérite de la marchandise. 32 barriques en qualité ordinaire n'ont obtenu que 27 fr., escompte 5 0/0, avec terme d'usage.

400 balles de la Réunion ont eu acheteurs à 56 fr., avec escompte, à la consommation.

Dans les sucres étrangers, par navire français, on a parlé d'une vente à livrer de 140 barriques de Porto-Rico, à 23 fr. les 80 kilog., entrepôt, paiement comptant.

En somme, les affaires auraient été plus nombreuses si les détenteurs avaient voulu réaliser aux prix ci-dessus.

SUCRES RAFFINÉS. — Transactions très animées; la rareté de la marchandise n'a pas permis qu'elles prissent un plus grand développement, ce qui aurait eu lieu sans aucun doute, car la demande est fort active aujourd'hui. Il s'est débouché, pendant ces huit jours, environ 150,000 kilog. raffinés en pains nus de 76 fr. 30 c. les 50 kilog., et 60,000 kilog. bâtarde blanches de 75 75 à 74.

CAFÉS. — Diverses opérations ont encore eu lieu cette semaine dans les cafés du Brésil; il s'en est débouché, en plusieurs ventes, environ 2,000 sacs de Rio, à 40 fr. les 50 kilog. entrepôt, avec d'assez forts escomptes.

Il s'est également traité 1,300 sacs Haïti à 40 fr. avec escompte.

BOIS. — Un grenier campêche de Haïti, venu de Boston, a été vendu ces jours derniers à 9 fr. les 100 kilog. entrepôt.

ANIS. — Il y a eu acheteur pour une trentaine de balles du pays à 70 fr. les 100 kilog.

COCHENILLES. — Les ventes opérées dans la huitaine comportent environ 25 sacs en qualité des Canaries, pour lesquels on a stipulé le prix de 11 fr. 75 c. le kil. à l'entrepôt.

OPIMUM. — Notre marché se trouvait tout-à-fait dépourvu de cet article. Le Bosphore vient d'en importer 14 caisses pour lesquelles on prétend 28 fr. le kilog. entrepôt.

ROCOU. — La Jeune-Pauline, venant de Cayenne, a importé 27 barils sur lesquels 23 barils ont été immédiatement traités à 120 fr. les 100 kil. entrepôt.

SARAN. — Les ventes de cette semaine comportent 16 caisses pour lesquelles on a payé le prix de 44 fr. entrepôt.

HUILES D'OLIVE A FABRIQUE. — La reprise générale des affaires a produit une amélioration sensible sur les cours des huiles d'olive à fabriquer. Diverses parties de Naples, en bonnes qualités, ont eu preneurs à 11 fr. 35 c., ainsi que des Melazzo à 109 fr. 40 c. l'hect.; mais depuis hier l'arrivée de quelques chargements a arrêté le mouvement, et la dernière bourse s'est fermée en calme aux prix pratiqués.

GRAINES OLÉAGINEUSES. — La hausse des graines s'est arrêtée par suite de la baisse rapide qui s'est manifestée sur les huiles, comme aussi par l'attente très prochaine d'importants arrivages.

HUILES DE GRAINES. — Le marché a débuté cette semaine par une hausse assez sensible sur toutes les sortes; les prix se sont élevés successivement jusqu'à 106 fr. 60 c. les 100 kilog. pour les sésames, 103 fr. 40 c. les arachides et 87 fr. les lins. Mais vers la fin de la semaine les cours ont fléchi, et ils sont revenus aujourd'hui au point où ils étaient samedi dernier.

SAVONS. — La dernière huitaine n'a pas amené de changement dans la situation du marché pour les savons. Seulement, la réduction de la prime à l'exportation devant avoir lieu au 1^{er} janvier prochain, il en est résulté un plus grand nombre d'affaires à l'entrepôt pour jouir de la prime actuelle. Du reste, les cours n'ont pas subi de variations.

LAINES. — Les opérations que nous avons pu recueillir dans cet article pendant ces huit derniers jours se résument dans la vente de 523 balles de Morée de 54 fr. à 57 fr. 80 c., 25 balles de Constantine à 43 fr., et 50 balles Tebessa à 50 fr.

MÉTAUX. — On ne nous a signalé dans ces articles que la vente de 1,300 saumons plomb de Carthagène à 51 fr. 30 c. les 100 kilog. entrepôt, sans escompte, paiement comptant.

Commerce.

New-York, 5 décembre.

COTONS. — La semaine dernière s'est fermée avec 1/4 à 5/8 de baisse sur la cote du samedi précédent, par suite des forts arrivages que nous avons reçus des ports du Sud. Il nous est arrivé près de 20,000 balles qui, ayant été achetées à très bas prix, ont été mises immédiatement en vente et n'ont pas laissé de peser sur le marché. Les détenteurs eux-mêmes n'ont pas tenu la main, la marchandise donnant encore un assez beau bénéfice à la réduction ci-dessus mentionnée. Il s'est fait, du reste, peu de chose pour l'exportation, et l'ensemble des ventes ne dépasse pas 6,000 balles.

Hier, cependant, la huitaine s'est ouverte en meilleure demande, et l'on a fait dans la journée environ 1,600 balles, dont moitié pour l'exportation.

On attend impatiemment, avant d'acheter avec plus d'entrain, les avis d'Europe du 18 novembre par le *Britannia*, dont l'arrivée à Boston ne nous est pas encore connue au moment où nous écrivons.

Mulhouse, 17 décembre.

Les transactions en calicots ont continué d'être très animées. Les prix tendent de nouveau à la hausse. Il en est de même des filés. Dès les derniers jours de la semaine passée, le coton en laine a été vivement recherché au Havre avec augmentation dans les prix. Le mouvement ayant continué cette semaine, il en est résulté une hausse graduelle qu'on évalue déjà

à presque plus de quatre centimes par kilogramme sur presque tous les classements.

Les nouvelles d'Angleterre et d'Amérique sont aussi en faveur de l'article coton, qui est partout en hausse.

Voici le prix courant des cotons sur la place de Mulhouse du 9 au 16 décembre :

Calicot écri, 90 c. — 75 p., forts rouge, le mètre 40 à 46 c.; id. 1^{re} q. pour l'imp. 54 à 53 1/2; 2^e q. id. 51 1/2 à 53 1/2; 1 m. 03 c. court. à forts id., 28 à 36; 1 20 id., 46 à 62; 1 33 id., 58 à 72; 1 50 id., 65 à 82; 1 80 id., 72 à 96.

Mousselines-laines chaîne coton d'Alsace, 48 à 62.

Cotons en laine, Louisiane, Mobile, Géorgie et autres sortes des Etats-Unis. — Qualité pour trame (les 30 kilog.), 70 à 80; id. pour chaîne, 72 à 85; Jumel, 75 à 115.

Coton file chaîne en bobine, le kilog., 2 45 à 2 65; id. trame 1^{re} qualité, 2 40 à 2 55; 2 60 à 2 75; 2 75 à 2 95.

Agriculture.

TABEAU DE L'AGRICULTURE ANGLAISE. — Dans un banquet agricole qui a eu lieu en Angleterre, un fermier, répondant à un toast porté en son honneur, a cru devoir remercier l'assemblée en faisant le résumé des principaux points de sa méthode d'exploitation.

Ce tableau peut être considéré comme l'exposé de l'état le plus avancé de l'agriculture anglaise.

« Messieurs, je suis sensible, dit le fermier, à l'estime que vous me témoignez; elle est due à mes efforts constants pour augmenter la somme des produits du sol. Votre unanime approbation me permet aujourd'hui de croire que j'ai pu faire quelque bien. Plus de trois cents cultivateurs sont venus cette année visiter mon exploitation et prendre connaissance de mes procédés; permettez-moi de vous en dire quelques mots.

« J'ai supprimé la litière pour les bêtes à cornes; elles couchent sur les planches. Chaque animal a un espace de 1 m. 50 en largeur. Le plancher est élevé au-dessus du sol; une pente de quelques centimètres assure le prompt écoulement des urines. Un enfant est chargé d'enlever les excréments; par ce moyen, les animaux sont tenus dans un état constant de propreté presque impossible à obtenir quand le bétail couche sur la litière.

« J'y trouve le grand avantage de n'être point arrêté par le défaut de paille pour litière dans l'accroissement du nombre de mes bestiaux et de disposer de la totalité de mes pailles pour l'alimentation des animaux. Ma méthode consiste à stratifier par lits alternatifs la paille, le trèfle et le foin en les saupoudrant de sel, puis à hacher le tout ensemble. Le mélange haché est donné au bétail avec des turneps ou des rutabagas coupés par tranches. Mes vaches à lait reçoivent toute l'année des turneps ou des rutabagas dans leur ration journalière. Le seul inconvénient qui résulte de cette nourriture, la plus économique de toutes, c'est une légère saveur de navet que le beurre peut contracter; mais je la fais disparaître aisément au moyen d'une très faible dose de chlorure de chaux.

« Le deuxième avantage que me procure l'usage des planchers pour mes bêtes à cornes, c'est que l'engrais recueilli comme je viens de le dire, solidifié et réduit à l'état pulvérulent avec des cendres ou de la terre sèche, est disponible en toute saison, sans perte d'aucun de ses principes utiles, tandis que les urines coupées d'eau s'emploient en arrosage, comme engrais liquide. Je puis, et cela m'arrive souvent, répandre au semail, si j'ai quelques semailles à faire, des grains accompagnés de l'engrais produit par mon bétail dans la journée précédente. C'est par ce procédé, avec cet engrais rendu pulvérulent, que j'ai semé l'année dernière 20 hectares de turneps. En voici donc le poids moyen est de 1 kilog., et leur fourrage vert pèse autant, également en moyenne. Mes turneps étaient en lignes, à 0 mètre 55 de distance, éclaircis à 0 mètre 25 les uns des autres. Si tous étaient semblables à ceux-ci, j'aurais donc un rendement de 60,000 kilog., 50,000 de fourrage vert et 50,000 de racines. Pourquoi n'en est-il pas ainsi? Parce que ma terre offre des parties moins fertiles, où j'aurais dû doubler la dose de l'engrais, au lieu d'en répandre partout la même quantité.

« Un mot maintenant sur mes moutons, tenus également sur un plancher. L'accroissement en poids, vérifié par des pesées exactes et fréquentes, a été de 1 kilog., 800 gr. par semaine. Leur ration consistait en graines de lin et féveroles moulues, avec des turneps, des rutabagas et du fourrage haché. En estimant ces aliments à leur valeur vénale, je trouve que la ration d'un mouton pendant une semaine me revient à 1 f. 35 c. Je dois faire remarquer que mes calculs sont fondés sur les résultats de l'accroissement d'un troupeau de 100 moutons.

« Je traite mes porcs de même que mes moutons, et je m'en trouve également bien; ils couchent aussi sur des planches, sans litière.

« Deux porcs ont été pesés avec un soin scrupuleux le 23 novembre; ils pesaient l'un 67 et l'autre 75 kilog. Le 50 du même mois, pesés de nouveau, ils avaient augmenté l'un de 7 kilog. 500 gr., l'autre de 9 kilog. 500 gr.

« L'un des procédés qui m'a le plus satisfait dans mes terres crayeuses, c'est la culture des pois en lignes, entre les rangées de betteraves ou de rutabagas. J'ai obtenu par ce procédé un rendement par hectare de 8 hectolitres de pois à 50 fr. le sac, valant par conséquent 240 fr., outre que la récolte des racines, qui n'en avait pas souffert. Les frais particuliers pour les pois, y compris la récolte et le battage, ne dépassaient pas 65 fr. par hectare; il m'est donc resté 175 fr. de bénéfice, sans la valeur des racines cultivées dans le même sol.

« A part mon travail et mon savoir-faire, voulez-vous savoir la principale cause de mon succès? J'ai un bon propriétaire et un bon bail. J'ai pu me livrer à toutes sortes d'améliorations avec la certitude de m'y retrouver en fin de compte et de rentrer amplement dans les avances que je n'ai pas craint de faire à la terre même peu fertile: tout est là.

« Beaucoup de mes voisins ont dit pendant long-temps que je faisais des dépenses extravagantes, que ma manière de cultiver était la plus coûteuse de tout le canton. Cela est vrai; je ne dépense pas moins de 150 fr. par hectare, tout compris, loyer, engrais, main-d'œuvre; mais je récolte en conséquence, et j'y trouve mon compte. En ne dépensant que la moitié pour ne rien récolter, je me ruinerais. Le produit brut moyen des terres que je cultive est de 700 fr. par hectare, faisant un bénéfice, tous frais payés, de 250 fr. J'appelle toute votre attention sur ces 250 fr.; je vous les recommande; je vous invite, si vous en doutez, à venir les vérifier dans ma comptabilité: c'est là ma conclusion.

De bruyants applaudissements long-temps répétés ont accueilli cet exposé des travaux du fermier anglais. Nous les croyons très dignes d'être médités.

Nouvelles diverses.

On lit dans un journal de Brest :

« Une cinquantaine de détenus politiques qui se trouvent embarqués en ce moment sur les pontons de notre rade viennent d'être rendus aujourd'hui à leurs familles, par suite de la décision de la commission de clémence qui siège à bord du *Pétrel* depuis quelques jours. »

— Le lieutenant-général Corbinau, grand-cordon de la Légion d'Honneur, ancien aide-de-camp de l'empereur, est mort dimanche 17 décembre, après une courte et douloureuse maladie, suite de ses nombreuses blessures. Le général J. Corbinau était le dernier des trois frères officiers-généraux qui ont illustré ce nom sur les champs de bataille.

— M. Moreau de Jennis fils a été nommé par M. Passy, ministre des finances, chef de son cabinet.

— M. Adolphe de Belleyne est nommé chef du cabinet du ministre de la justice.

Nouvelles Etrangères.

AUTRICHE.

Vienne, 18 décembre. — D'après une dépêche télégraphique arrivée de Tyrnan, en date du 17, les Hongrois qui, à l'approche du feld-maréchal-lieutenant Simonich, s'étaient retirés jusqu'à Szeret, ont reparu à Tyrnan après avoir attiré à eux des renforts considérables de Presbourg le 15. Le 16, à quatre heures du soir, Simonich les a attaqués et battus complètement après quatre heures de combat.

bat. Les vainqueurs se sont emparés de cinq canons, de beaucoup d'armes, de 43 chevaux, et ont fait 766 prisonniers. L'ennemi s'est dispersé dans toutes les directions; mais la nuit qui est survenue a empêché de le poursuivre.

La ville de Kaschau a été occupée le 10 par l'avant-garde du feld-maréchal-lieutenant Schlik après un combat opiniâtre.

Un bulletin de l'armée du 17 annonce que le corps du baron Horwarth est entré sans coup férir dans Oldenbourg aux acclamations du peuple.

Un deuxième bulletin rend compte de la victoire remportée par Simonich.

Windisch-Grätz avait porté le 17, sur la rive droite du Danube, ses avant-postes jusqu'en face de Presbourg. Sur la rive gauche, le second corps d'armée a occupé Stampfen sans résistance.

— On écrit de Vienne le 18 à la *Gazette de Silésie* :

« Il vient d'arriver (midi) un courrier du quartier-général. Il annonce que Presbourg a été pris cette nuit.

» Le jour même les fonds ont éprouvé à Vienne une hausse. »

ALLEMAGNE.

FRANCFORT, le 21 décembre. — Les deux tiers de la commission chargée d'examiner la proposition de M. de Gagny concernant la question autrichienne se sont prononcés pour le rejet. La commission s'est prononcée pour un ordre du jour motivé.

PRUSSE.

POSEN, 17 septembre. — L'avant-garde du corps d'armée venant de la Lithuanie pour remplacer celui qui en est parti est arrivé à Plock et à Kolo. Ce corps se compose de 25,000 hommes, ce qui porte à 200,000, les troupes russes concentrées à la frontière méridionale du royaume de Pologne.

Le Rédacteur en chef, KAUFFMANN.

Les amis de M. René Bibet, employé spécial du bureau de navigation à la Compagnie d'Assurances Générales, qui n'auraient pas reçu de lettres de faire part, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation pour assister à ses funérailles.

Le convoi partira du domicile du défunt, quai Saint-Vincent, 61, pour se rendre à l'église de Saint-Louis, jeudi matin 28 du courant, à huit heures et trois quarts.

La Presse commencera le 1^{er} janvier la publication des CONFIDENCES, par LAMARTINE; ce qui n'empêchera pas la Presse de continuer la publication des MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE, par CHATEAUBRIAND, et de finir les MÉMOIRES D'UN MÉDECIN, par ALEXANDRE DUMAS.

La Presse est le seul grand journal qui ne coûte que 36 fr. pour les départements.

Les Débats coûtent 60 fr.,

Le Siècle coûte 44 fr.,

C'est-à-dire 26 fr. et 8 fr. de plus que la Presse.

On s'abonne à Paris, rue Montmartre, 131.

Aucune ville des départements n'a jamais vu un si complet assortiment d'Images, de Gravures, de Lithographies et d'Albums que celui du magasin de Papiers de la rue Saint-Dominique.

GYMNASSE CIVIL

DE BELLECOUR.

A L'USAGE DES DEUX SEXES,

Dirigé par M. PEYRIN, rue du Péral, 10.

Parmi les nombreux établissements consacrés dans notre ville à l'éducation de la jeunesse, il en est un, sans contredit, dont l'utilité, au point de vue moral et hygiénique, mérite une mention toute spéciale: nous voulons parler du Gymnase ouvert ici depuis peu de temps par un des professeurs les plus distingués, et dont les résultats appellent toute l'attention de la science et le bienveillant appui de la société.

La gymnastique, telle que la professe M. Peyrin, n'est plus seulement une série d'exercices corporels pratiqués dans le seul but de développer l'adresse et la vigueur des élèves; elle puise encore dans une étude approfondie de l'organisation humaine des applications d'un ordre plus sérieux et non moins utile. La santé, cette seconde vie, pour ainsi dire, qui ne prend son essence que dans la souplesse des mouvements, le jeu parfait et régulier des articulations ainsi que des organes respiratoires, dans l'harmonie, en un mot, de toutes les parties de notre être, la santé, disons-nous, ne saurait avoir de plus puissant auxiliaire que la gymnastique raisonnée.

En effet, la grâce et la beauté, la force et l'élasticité des membres, ces précieux apanages de la jeunesse dont les nations de l'antiquité se montraient si jalouses, n'étaient dus qu'à la gymnastique. C'était elle qui, prenant l'homme à son berceau, développait graduellement et avec une sollicitude infinie toutes les facultés de ses organes, lui préparait une jeunesse virile, une constitution saine et robuste, et lui donnait enfin cette perfection de formes que nous admirons encore dans les chefs-d'œuvre que nous ont laissés la peinture et la statuaire antiques.

Mais, hélas! combien s'est agrandi depuis le cercle des infirmités humaines! combien notre espèce a dégénéré! Que de difformités, que de maux bizarres, cruels, inconnus, viennent chaque jour nous punir de notre inertie, de notre coupable négligence!...

Revenons donc aux sages pratiques des anciens, reprenons l'empire de nos facultés, raffermissons chez nos enfants une santé qui ne serait jamais qu'imparfaite sans l'exercice raisonné de leurs organes, rendons enfin à la gymnastique le rang qu'elle doit occuper dans l'éducation de la jeunesse, et nous aurons bientôt à bénir les résultats de son application.

Indépendamment des leçons particulières au prix de 1 f. le cachet, données tous les jours, depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, dans une salle spacieuse parfaitement chauffée et éclairée, le professeur, cédant aux conseils de quelques unes de nos illustrations médicales ainsi qu'aux demandes réitérées de nombreuses familles, vient d'ouvrir, moyennant un modique abonnement de 4 f. par mois, une classe générale d'exercices qui auront lieu le dimanche et le jeudi de chaque semaine, de midi à deux heures pour les jeunes gens, et de deux à quatre heures pour les demoiselles.

L'émulation qui doit nécessairement résulter de leçons prises en commun ne peut qu'augmenter l'attrait de ce genre d'études et en propager les merveilleux bienfaits.

LA PATE PHOSPHORÉE pour détruire les rats, taupes et cafards, se trouve, avec l'Essence phosphorée contre les punaises, les fourmis et leurs œufs, chez LARDET, pharmacien-droguiste, place de la Préfecture, n° 16, à Lyon.

LYON.—Imprimerie de BOURSY, grande rue Mercière, n° 66.

LIVRES ILLUSTRÉS, ÉTRENNES ARTISTIQUES LIVRES D'IMAGES, ALBUMS COMIQUES. ALBUMS POUR ENFANTS.

Au Magasin de Papiers peints, rue Saint-Dominique, n° 9, est établi le seul Dépôt des Albums, Collections de Dessins et Livres d'enfants, publiés par AUBERT et C^e, de Paris.

ON Y TROUVE

De fort jolis petits Recueils de Dessins depuis le prix de 50 centimes, — des Alphabets en images, — des Albums pour orner les tables de salon, — des Collections réunies en Albums pour dames et demoiselles, — en un mot tout ce qu'il est de mode et de bon goût d'offrir en cadeaux d'Étrennes. La vente sera close le 1^{er} janvier.
Les personnes qui veulent choisir dans un grand assortiment sont invitées à ne pas attendre que la vente soit sensiblement diminuée au dépôt.

(2227)

Etude de M^e J.-X. Emard, avoué à Lyon, rue Pizay, 3.

ADJUDICATION en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, en deux lots distincts et séparés, d'un corps de bâtiment, prés, terres, bois, carrières et vignes, situés en la commune de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, lieu de Bussières, et en la commune de Poleymieux, et appartenant à Charles Viallon.

L'adjudication desdits immeubles aura lieu en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon le samedi treize janvier 1849, à dix heures du matin, sur les mises à prix :

Pour le premier lot, composé des immeubles situés à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, lieu de Bussières, de la somme de trois mille francs ; ci... 3,000 f.

Et pour le deuxième lot, composé des immeubles situés en la commune de Poleymieux, de la somme de quatre mille francs ; ci... 4,000 f.

Signé EMARD.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e Emard, avoué, qui donnera connaissance du cahier des charges. (3102)

Même étude.

ADJUDICATION en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, en deux lots distincts et séparés, sauf enchère générale, de deux Corps de Bâtimens contigus, situés à la Croix-Rousse, rue Jacquard, 14, et appartenant aux mariés Plantier et Montfray.

L'adjudication desdits immeubles aura lieu en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, le samedi treize janvier 1849, à dix heures du matin, sur les mises à prix :

Pour le premier lot, composé de la maison située à la Croix-Rousse, rue Jacquard, 14, ayant quatre étages et grenier, de la somme de trois mille fr., ci... 3,000 fr.

Et pour le deuxième lot, composé de bâtiment au nord de la maison ci-dessus, de la somme de deux mille francs, ci... 2,000 fr.

Signé EMARD.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e Emard, avoué, qui donnera connaissance du cahier des charges. (3103)

Etude de M^e Mestre, avoué à Lyon, quai de la Révolution, 34 (ci-devant Saint-Antoine).

ADJUDICATION criées du tribunal civil de Lyon, au Palais-de-Justice, place de Roanne, le samedi six janvier 1849, à midi, d'UNE BELLE MAISON de construction récente, avec cour close de murs, hangar et puits à eau claire, située à la Croix-Rousse, rue du Sentier, 1, laquelle appartient aux mariés Guigue et Janin, Garon et Montmessin.

Cette maison, qui est percée de huit ouvertures à chaque étage sur la façade principale, au midi, et de sept ouvertures à chaque étage sur sa façade au nord, se compose de caves, rez-de-chaussée, quatre étages et greniers au-dessus.

Elle est construite en maçonnerie et desservie par un escalier en pierre jusques et y compris le quatrième étage, et en bois au-dessus.

L'adjudication sera tranchée au profit du plus haut miseur et dernier enchérisseur, et par-dessus, outre les charges, la mise à prix de vingt mille francs ; ci... 20,000 fr.

Elle est susceptible d'un revenu brut de 5,000 f.

S'adresser, pour les renseignements, audit M^e Mestre, avoué, quai de la Révolution (ci-devant Saint-Antoine), 34, et, pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé. (3376)

VENTE par subhastation, par suite de fail lite, d'une vaste Fabrique de papier sans fin, située près d'Albertville (Savoie), montée et dirigée d'après les nouveaux procédés mécaniques français et anglais, et placée au centre de la Savoie, dans le point de jonction de toutes les routes principales, avec ses ateliers magnifiques et son vaste emplacement.

Toutes les machines à fabriquer le papier, ainsi que les cylindres, ustensiles et engins nécessaires à la fabrication, sont en très bon état.

La vente définitive aura lieu le treize janvier 1849, à neuf heures du matin, par-devant le tribunal de première instance d'Albertville, sur la mise à prix de 80,000 fr., et sous les clauses, charges et conditions contenues dans le cahier des charges déposé au greffe dudit tribunal, où l'on peut en prendre connaissance, ainsi que chez M^e Brondex, procureur, poursuivant ladite subhastation, et chez M. le syndic de la faillite, tous les dits domiciliés à Albertville. (2207)

AVIS. Il s'est formé une société pour tenir un jolais aux prix de 20 et 25 centimes le litre, cours Morand, n° 60, au fond de la cour.

La société se contente d'un petit bénéfice. (2229)

Rue Puits-Gaillet, 3 et 7, à Lyon.

AU MAGASIN DE MUSIQUE ET PIANOS

De N. BLANCHET, ex-facteur pensionné du Conservatoire de France.

ALBUMS DE 1849

De Goria, Henrion, C. Schubert, Arnaud, Bohlman, et autres auteurs renommés.

Pianos de Paris à vendre ou à louer avec garantie réelle et facilités notables. — Abonnements, pianistes de soirées, accordeurs, etc. (2218)

La partition du VAL D'ANDORRE a été mise en vente le 15 de ce mois.

AVIS.

MM. les assurés de la Compagnie LA SÉCURITÉ sont prévenus qu'à partir du quinze décembre courant, les bureaux de ladite Compagnie sont transférés place de la Platière, n° 2, au 1^{er}, dans le cabinet de M. DE NESLE, fondé de pouvoir, seul chargé de régler et payer les indemnités de sinistres, recevoir et donner quittance de toutes primes dues ou à échoir, signer tous avenants, etc., etc.

Les bureaux sont ouverts de neuf heures du matin à cinq heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés. (2228)

BRONZES ET SERVICES DE TABLE DORÉS ET ARGENTÉS. DESIR & ARQUICHE.

Place des Terreaux, Palais-des-Arts, n° 19. (227)

Sève de Médoc.

Cette préparation donne aux vins le parfum du vin de Bordeaux et la propriété de se conserver. (8066)

Pâte Epilatoire.

Elle enlève parfaitement le poil et le duvet sans altérer la peau. — Chez VERNET, pharmacien, place des Terreaux, 13.

Imprimerie-lithographie-papeterie, grande rue Sainte-Catherine, n° 11.

CARTES DE VISITE A 1 FR. 25 C. LE CENT ;

Cartes de Visite porcelaine (deux côtés), 3 fr. le cent.

Enveloppes de Lettres et de Cartes de Visite, Agendas Lyonnais et Publications pour 1849. (2230)

MALADIES SECRÈTES.

Guérison prompte et sans rechute des maladies de la peau et du sang, spécialement des écoulements, si anciens qu'ils soient et réputés incurables. Traitement gratis, si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours sans aucun régime. Le remède est garanti végétal (EXTRAIT DE SALSEPAREILLE et POUDRE DIURÉTIQUE.) A la pharmacie BERTRAND, place Bellecour, 12, à Lyon. — Dépôts : à Paris, rue du Grand-Chantier, 7 ; à Toulon, rue Bonnefoi, 2 ; à Toulouse, rue de l'Orme-Sec ; à Grenoble, rue Vieux-Jésuites. — On fait des envois. (Affranchir.) (3486)

COPAHINE-MECC

Ce médicament est le dernier adopté par l'Acad. de Méd. sur le rapport de M. Gullerier, méd. en chef de l'Hôp. des Vénériens, ainsi les premiers méd. de Paris n'employant-ils plus que lui. Sous il guérit en 3 jours les écoulements sans maux, coliques ni mal d'estomac. La boîte de 100 dragées ne coûtant que 4 fr., c'est le médicament le moins cher. DÉPÔT. JOYEUX, ph., r. Beaumarchais, 164, se dans les meilleures pharmacies. (7140)

A Lyon, chez MM. Vernet, place des Terreaux ; André, place des Célestins ; Lardet, place de la Préfecture ; Laroque, rue Saint-Polycarpe, 10 ; Revol, Bouchard et Crolat, droguistes, quai d'Orléans, 31. — A SAINT-ETIENNE, chez MM. Faure, rue de la Comédie ; Perrier, place de l'Hôtel-de-Ville ; Galy, rue de Foy. — A GRENOBLE, chez M. Gabriel, rue Vaucanson. — A VALENCE, chez MM. Guibert, Daruty et Bonnet. — A TAIN, chez M. Barrier ; et dans toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

Pharmacie à Lyon. — Rue Palais-Grillet, n. 23.

DÉPURATIF DU SANG.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE ET DE SÉNÉ,

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, affections rachitiques, rhumatismales, et de toute étreinte ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage ; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

PRIX : 5 FR. LE FLACON. (3370)

MALADIES SECRÈTES

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure, dont il détruit totalement les traces, spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les étreintes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gale, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgements des glandes, des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents et invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. — Prix : 8 fr. et 4 fr. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce Sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Chez COURTOIS, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque, à Lyon.

A Grenoble, chez M. Déchenaux père, quincaillier, Grande-Rue. — A Mâcon, chez M. Charpentier père, libraire, rue des Selliers. — A Saint-Etienne, chez M. Monestier, épicière, rue Royale, 1. — A Villefranche, chez M. Rozet, confiseur. — A Genève, chez M. Buvelot, pharmacien, quai des Bergues. — A Rive-de-Gier, chez M. Marrel, quincaillier, grande rue Pallou. (3738)

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

Guérison prompte et sans rechute de toutes les maladies secrètes, de la peau et du sang, par l'essence concentrée de salsepareille d'Amérique, re-

mède entièrement végétal, qui doit la supériorité incontestable dont il jouit autant à son efficacité qu'à son usage facile et peu coûteux.

Prix : 5 fr. le flacon, chez Camuset, pharmacien, place des Caumes, 14, vis-à-vis de l'hôtel du Parc. (4829)

Etude de M^e Fauché, huissier à Lyon, rue Gentil, n° 1.

VENTE JUDICIAIRE. Le samedi trente décembre 1848, à dix heures du matin, il sera procédé, en la commune de la Guillotière, lieu des Brotteaux, rue de Sully, 1, à la vente aux enchères publiques et au comptant de vingt-deux tonneaux pleins de bleu liquide, tonneaux vides, une grande cuve, tour bois et fonte, chevilles, etc. (4273)

APPARTEMENTS. Deux appartements fraîchement décorés à louer de suite, quai de la Charité, n° 152

S'adresser au concierge, à l'entresol. (2233)

AVIS. Le sieur DUTHION, distillateur-liquoriste, rue Saint-Jean, 4, à l'honneur de prévenir le public, et particulièrement les débitants, qu'ils trouveront chez lui, en bouteilles et flacons, un grand assortiment de liqueurs de toutes qualités pour étrences, qu'il offre à des prix très modérés. Il espère, comme les années précédentes, répondre à la confiance qu'il a acquise et dont on voudra bien l'honorer pour la supériorité de ses marchandises. (2239)

AVIS. Jeudi 28 du courant, dans un vaste local, cal situé aux Brotteaux, sur le cours, près la passerelle du Collège, Ouverture de la Ménagerie de M. HUGUET, composée d'un grand et magnifique Rhinocéros et de quarante animaux vivants.

L'affiche du jour donnera les détails. (240)

PHARMACIE DE PH. QUET, à Lyon,

Rue de la Préfecture, n° 5.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, syphilis.

Dépôt des Capsules au Baume de Copahu pur, sans odeur ni saveur, contre les écoulements récents ou anciens.

Injection astringente d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

Suspensoir élastique indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices. (3802)

MALADIES DE POITRINE.

Le pectoral que les Médecins prescrivent de préférence contre les Maladies de Poitrine, et dont la réputation s'accroît chaque jour, est l'excellente PATE DE GEORGE, pharmacien d'Epinal (Vosges). Elle se vend moitié moins que les autres, par boîtes de 1 fr. 25 c. et de 65 c., dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture, n° 16 ; VERNET, place des Terreaux, n° 13, et à la pharmacie des Célestins ; Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, pharmacien, place de Foi, n° 1 ; Chalon-sur-Saône, FOURCHER-MOSSEL, Grande-Rue ; Mâcon, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, n° 36, et Genève (Suisse), ROUZIER.

M. GEORGE a obtenu deux médailles d'or et d'argent pour la supériorité de sa Pâte pectorale. (4624)

PATE PECTORALE AU SALEP,

DE MICHEL, PHARMACIEN à TARARE,

Contre les maladies de poitrine, RHUMES, GRIPPES, irritations de la gorge et de l'estomac.

Prix : 1 franc 25 centimes.

Dépôts. — A Florence (Italie), chez MM. Félix Michel et C^e, négociants, place du Grand-Duc (Canto-alle farine, n° 515) ; et à Lyon, chez MM. Derriard, rue du Bois, n° 47 ; Hutet, pharmacien, rue Port-Charlet ; Reverchon ph. à Vaise. (1403)

FUMIGATIONS

PECTORALES

de J. ESPIC, pharmacien à Bordeaux,

Membre du Conseil central de Salubrité de la Gironde.

ASTHME, catarrhes, rhumes, affections nerveuses de la poitrine, de la tête, du cœur, migraines, douleurs dentaires, etc. — Prix : 2 f. la boîte.

Pharmacie VERNET, à Lyon. (8088)

SIROP PHILENTERIQUE

contre

LES IRRITATIONS ET LES PHLEGMASIES DES VOIES URINAIRES.

CONSEILLÉ ET PRÉPARÉ

Par M. BOUCHU,

Maître en pharmacie et Docteur-Médecin,

Rue Saint-Jean, 48.

Ce Sirop, d'un usage simple et facile, guérit les gastrites chroniques, les spasmes, les maux d'estomac, les toux sèche, les fausses pleurésies, les vomissements, les coliques, les diarrhées, les dérangements chez les femmes, les fatigues et les lassitudes des membres inférieurs. Il réveille l'appétit, relève les forces et donne en peu de temps une santé parfaite.

Chaque flacon, accompagné du mode de s'en servir, se vend 5 f. ; 6 flacons, 15 f. (Affranchir.) (3528)